Le Bulletin de Lainville-en-Vexin

Mars 2021

Actualités :
Cérémonie du 11 novembre
Affaires sociales

Culture et loisirs :
Paniers de produits locaux
Taille des haies

Travaux :
Un nouveau parking,
un projet d'abribus

Le coin des associations :
ASCL, FC Lainvillois,
APE - Les P'tits Lainvillois

Portrait :
Josiane Cost,
une figure locale

Mairie de Lanville-en-Vexin
2, rue de la Mairie
78440 Lainville-en-Vexin

Tél.: 01 34 75 38 30
maire.lainville@free.fr
www.lainville-en-vexin.fr

Les horaires : Lundi et jeudi de 16h30 à 19h30, mercredi de 9h à 12h
Premier samedi de chaque mois de 9h à 12h
fermé le mercredi suivant

ROC'ECLERC

Depuis 1994 à Meulan

Le souvenir…

ROC·ECLERC LA MAISON DU DEUIL

- Obsèques
- Marbrerie
- Contrats obsèques
- Province et étranger

PERMANENCE
7j/7 - 24h/24
au **01 30 22 09 02**
Sans majoration,
nuits, dimanches et jours fériés

Rue Haute - 1, rue de la Chaîne
78250 MEULAN

SI services à la personne

GHM
brico-services

50%

vous propose ses services à domicile :

BRICOLAGE ET PETITS TRAVAUX
Monter - Démonter - Réparer
Nettoyer - Brancher - Peindre
Accrocher - Fixer - Installer - etc...

ENTRETIEN DE JARDIN
Entretenir - Tondre - Planter
Désherber - Nettoyer - Tailler - etc...

MAINTENANCE ET VIGILANCE HABITATION
En votre absence :
Surveiller- Aérer - Arroser - Relever
Préparer votre retour - etc...

PORTAGE A DOMICILE
Livrer - Collecter

N'attendez plus ! Appelez au 07 87 75 29 55
2, rue Blondeau - 78440 Lainville en Vexin
ghm.bricoservices@gmail.com

LE RESTAURATEUR
Di FER RAN
Restaurant éphémère
07 68 39 14 44

ORTHOP'EDITH

Orthopédie • Matériel médical
Semelles, Prothèses mammaires, Ceintures, Bas de contention, Fauteuils…
Chaussures pour pieds sensibles
Livraison à domicile

2, Bd Michelet, 78250 HARDRICOURT
Tél : 01 34 74 10 72
www.orthopedith-hardricourt.fr • e-mail : orthopedith@orange.fr

Cabinet d'Architecture Firon Architectes associés

47 bis, boulevard Michelet - 78250 Hardricourt
Tél : 01 34 74 45 30 / Fax : 01 30 99 47 53 - agence@architecture-firon.com

www.architecture-firon.com

Lainville en Vexin

SOMMAIRE

Mot du maire.....3

Actualités.....4

Culture et loisirs.....5

Travaux.....6

Informations.....7

Le coin des associations.....8

Portrait.....9

Bulletin officiel d'informations
de la Commune
de Lainville-en-Vexin

Directrice de la publication :
Martine Quignard.

Rédaction :
B. Bénitah, V. Béjottes
et la commission
communication

Photos :
E. Garat, V. Saint-Mleux

Photo de couverture :
C. Devaux

Réalisation :
FJD
01 34 97 50 90
RCS Versailles B 495 058 000
Imprimé en France

LE MOT DU MAIRE

Chères Lainvilloises, chers Lainvillois,

Depuis 9 mois, je travaille avec mon équipe pour la mise en œuvre de notre programme.

Ces derniers mois ont été particulièrement bouleversés et de nombreux événements festifs, culturels ou sportifs n'ont pu se tenir. La cérémonie du 11 novembre a eu lieu en comité restreint.

J'ai une pensée pour nos enseignantes et nos agents qui maintiennent un service public, de qualité, dans ce moment où nous devons lutter contre la COVID 19.

Pour autant, les projets que nous avons portés lors de notre campagne avancent.

Nous avons reçu un avis favorable à notre demande de financement pour l'abribus aux Bonnes Joies. La procédure d'urbanisme est en cours.

L'aménagement du bas de notre parc communal (création d'un city Park, le remplacement des jeux d'enfants, l'installation d'un parcours sportif), la réhabilitation du gîte (ancien garde-manger du château) et la réfection des murs de l'ancien cimetière et du parc le long de la D205 sont en cours de réflexion.

Ces projets feront l'objet d'une demande de subvention dans le cadre d'un contrat rural (département/région) qui nous permettra de financer ces projets, sur 3 ans, à hauteur de 70 %.

Vous pouvez commander des paniers de produits locaux, livraison le jeudi soir, en mairie. Tous les renseignements sont sur le site de la commune. Ce dernier est en cours de rénovation, il sera bientôt plus accessible et plus intuitif.

Notre groupe Facebook rencontre un franc succès, nous comptons 262 membres au moment où j'écris ces lignes.

Dans le prochain bulletin, je vous présenterai le budget 2021 et les perspectives de travail de notre Conseil.

La région et la Croix Rouge ont permis aux habitants de Brueil, Jambville, Montalet, Sailly, Oinville et Lainville de bénéficier de tests de dépistage COVID 19 gratuitement. Une soixantaine de personnes ont profité de ce dispositif.

Nous espérons que cette crise sanitaire se terminera au plus vite.

En attendant restez masqués, gardez vos distances et le sourire, le printemps arrive bientôt. Continuez à prendre soin de vous et des vôtres. Je reste à votre entière disposition.

Je pensais terminer ce mot du maire sur note positive, hélas, Gérard, notre ancien cantonnier, un des personnages de notre village, nous a quittés lundi 1er mars, après 4 années de lutte contre la maladie. Toutes nos pensées accompagnent Evelyne son épouse et sa famille dans ce moment difficile.

Votre maire,
Martine Quignard

Cérémonie commémorative du 11 novembre 2020

Le 11 novembre 1918 a été signé un armistice entre les belligérants de la Grande Guerre. L'armistice n'est pas une capitulation de l'Allemagne mais il marque un cessez-le-feu dont la durée peut varier.

Il faudra attendre le 28 juin 1919 avec la ratification du Traité de Versailles pour que la guerre soit officiellement terminée. Le 24 octobre 1922, sous l'insistance des anciens combattants, une loi adoptée au Parlement déclare que le 11 novembre sera désormais une fête nationale. Cette loi sera complétée le 28 février 2012 et dorénavant l'hommage sera étendu à l'ensemble des combattants « morts pour la France » dans les conflits anciens et actuels.

Une nouvelle fois, le contexte sanitaire a dénaturé cette journée dédiée au recueillement et à tous nos soldats morts au Champ d'Honneur. Et pourtant, sous un ciel radieux, les membres du conseil municipal étaient présents pour montrer notre détermination et notre volonté de partager ce moment important. Nous en avons profité pour rendre un hommage appuyé à Monsieur Samuel Paty

et à l'ensemble de notre communauté éducative pour leur engagement et leur travail (la lettre homage à Samuel Paty est consultable sur le site de la mairie). Dans le respect des gestes barrières, nous nous sommes réunis autour du monument aux morts et nous y avons déposé une gerbe de fleurs. L'instant était solennel, sans tambour ni trompette... on n'entendait que le silence et le bruit du vent qui s'engouffrait dans les sapins. Madame le maire a lu le texte officiel avec beaucoup d'émotion puis nous avons rendu un dernier hommage aux Lainvillois qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. Espérons que nous pourrons nous réunir très rapidement pour partager le verre de l'amitié. Ces instants sont indispensables et nous permettent d'échanger avec l'ensemble des Lainvillois sur de nombreux sujets qui alimenteront nos réflexions.

Bruno Bénitah

Affaires sociales

La Commission Affaires Sociales est composée de 6 membres désireux de créer et maintenir du lien social entre les Lainvillois.

Nous sommes motivés et souhaitons organiser des événements pour vous rencontrer et partager d'agréables moments. Mais comme vous le savez, avec la crise sanitaire actuelle, les rassemblements ne sont pas autorisés. Cependant nous sommes confiants, des jours meilleurs se profilent et nous pourrons en profiter ensemble.

Depuis notre nomination, nous avons travaillé à la mise en place d'un chèque unique Kadéos de 20 € pour les collégiens & lycéens afin d'offrir une petite aide lors de la rentrée scolaire. Il remplace l'ancien chèque sport, pour les collégiens, et le chèque culture, pour les lycéens ; il nous avait été remonté que leurs utilisations n'étaient pas toujours aisées.

À l'automne 2020, nous avons voulu organiser le traditionnel repas avec nos aînés mais nous avons dû l'annuler. Il n'est que reporté, nous gardons l'espoir de nous réunir en extérieur aux beaux jours !

Et toujours pour nos aînés, de plus de 70 ans, nous avons choisi de leur offrir un cadeau de fin d'année garni de produits locaux : il nous tient à cœur de vous faire découvrir le travail d'artisans locaux. De plus chaque colis était accompagné

d'une carte unique, réalisée par un enfant de l'école du village : un joli geste intergénérationnel, un grand merci aux enfants et aux enseignantes pour leurs réalisations.

Comme vous le savez, les vœux du maire et son moment de convivialité et d'échange n'ont pas pu avoir lieu et nous le regrettons. Madame Quignard, le Maire, a tenu à partager avec vous ses vœux, ils ont été distribués dans vos boîtes aux lettres.

Enfin, à regret, le dimanche après-midi prévu pour la galette des rois n'a pu être maintenu. Pour cette année, nous souhaitions convier tous les Lainvillois à venir partager ce moment : ce n'est que partie remise pour 2022 !

La commission se réunira au début du Printemps pour étudier nos possibilités dans le respect des règles et en toute sécurité : nous sommes optimistes, gardez le sourire.

Mélanie Desdoits

Livraisons de paniers de produits locaux

Depuis le 21 janvier, un service de livraison de produits locaux a été mis en place. Plus de 20 Lainvillois ont passé commande auprès de notre partenaire « Comme à la ferme ».

Si vous souhaitez profiter de ce service, voici un rappel de procédure :
1) Se connecter sur le site www.commealaferme78.fr et commander en ligne avant le mardi soir. (Commande minimum de 12 € : un panier de légumes ou des produits pour ce montant).
2) Appliquer le code promo : « lainville2021 » pour bénéficier de la livraison gratuite.
3) Payer en ligne par carte bancaire
4) Communiquer votre nom et numéro de commande en envoyant un email à paniers.lainville@gmail.com
5) Récupérer votre commande à la mairie le jeudi soir entre 17 h 00 et 18 h 30.
Nous continuons à développer notre offre en vous proposant également les produits de la Ferme du Moulin (Famille Briançon) avec des paniers composés d'un poulet fermier prêt à cuire de 2 kg et de 6 œufs pour 20 €, ainsi que d'autres produits à venir.

Taille des haies

Pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter d'éventuelles tensions ou conflits entre voisins, voici quelques rappels concernant la taille des haies, des arbustes et des arbres.

Soyez vigilant et n'oubliez pas qu'un dialogue serein et apaisé peut éviter bien des soucis et préserver vos relations de bon voisinage.

Réglementation

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter conformément à l'article 671 du Code civil. La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres.

Les dates d'interdiction de taille de haie

La taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet (c'est la période de nidification des oiseaux), d'après un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Entretien des haies

L'élagage des haies incombe exclusivement à son propriétaire. Le voisin ne peut intervenir lors de cet entretien. La hauteur maximale réglementaire ne devra en aucun cas dépasser 2 m pour les arbres et arbustes situés à moins de 2 m de la clôture. En revanche, les végétaux situés à plus de 2 m de la limite séparative ne sont tenus à aucune limitation de hauteur.

Enfin, certains horaires doivent être respectés pour que l'usage d'appareils d'entretien de jardin ne provoque des nuisances sonores répréhensibles par votre voisin.
En jour ouvrable, ces plages horaires vont de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Le samedi, il est possible d'utiliser ces engins entre 9h et 12h, puis entre 15h et 19h. Il n'est possible de le faire qu'entre 10h et 12h lors des dimanches et des jours fériés.

Nous rappelons également qu'il est formellement interdit de brûler ses déchets verts dans son jardin. Nous vous conseillons d'amener ces végétaux à la déchetterie.

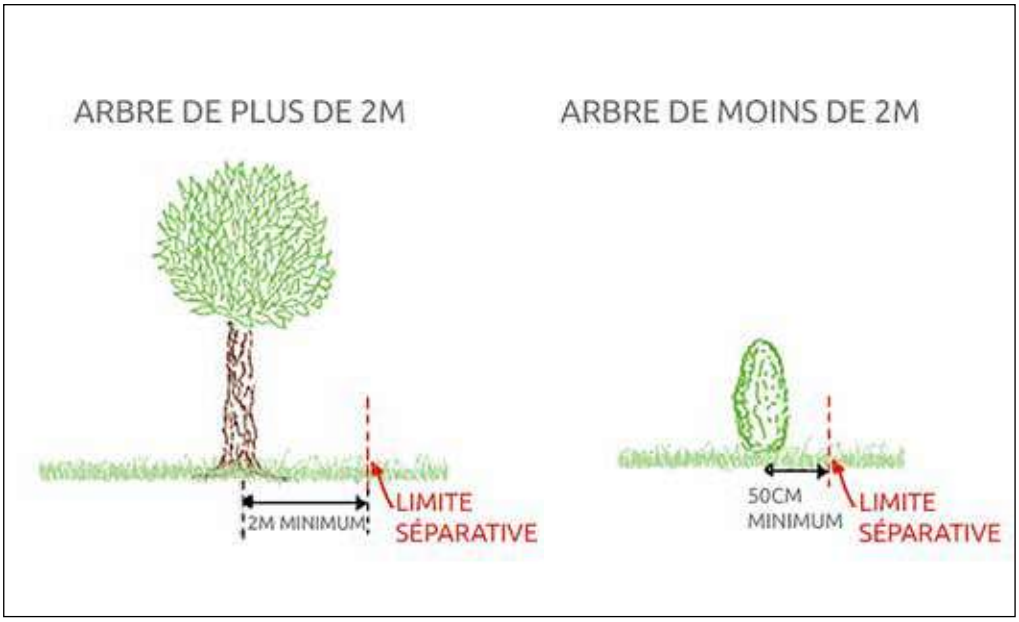

Les Travaux

Abribus aux Bonne Joies : projet en bonne voie.

Le poteau d'arrêt de bus des Bonnes Joies, situé à l'angle de la route des Bonnes Joies et du chemin des châtaigniers, devrait bientôt être déplacé et remplacé par un abribus. Nous avons travaillé sur ce dossier en partenariat avec l'agence départementale Ingéniery qui accompagne les communes adhérentes dans l'élaboration de ce genre de projets. La demande d'autorisation d'urbanisme est en cours. Il s'agira d'un abribus en parpaings revêtus de pierres de parement, avec un toit de tuiles plates. Il sera implanté route des Bonnes Joies, en haut de la piste cyclable.

Des décorations de Noël « faites maison »

Cette année, l'équipe municipale a redoublé de créativité pour illuminer notre village pendant les fêtes.

Parking du stade

La communauté urbaine GPS&O participe à hauteur de 50 % (fonds de concours) à la réhabilitation du parking du stade (montant HT 35 613 €), au remplacement de la lisse en bois chemin des Menues Terres (montant HT 5 392 €) et à la création d'un parking de 3 places rue des peupliers, à côté du transformateur (montant HT 12 371 €).

Remise en état du chemin de la Mare aux Pois

Les travaux de réhabilitation du chemin de la Mare aux Pois sont terminés. L'urgence étant de mettre en sécurité cette partie du chemin. L'eau ruisselante au milieu de celui-ci provoquait des crevasses et rendait son accès dangereux. L'écoulement de l'eau a été redirigé vers le fossé qui a été débouché et nettoyé.
Ces travaux ont été réalisés sans subvention, sur les fonds propres de la commune pour un montant de 2 220 € TTC.

Mathieu Lemonnier

Bienvenue à Lainville !

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter à la mairie pour obtenir des informations sur le village et effectuer les premières démarches (inscription sur la liste électorale, si besoin, inscription à l'école...).

Le maire et le Conseil municipal seront heureux de les recevoir.

Agenda

(en fonction de la crise sanitaire)

- 11/04 : Vide grenier du Paradis à Meulan
- 1/05 : Brocante à Wy dit Joli Village
- 1/05 & 2/05 : Fête des plantes à la Roche Guyon
- 13/05 : Brocante à la Roche Guyon
- 20/06 : Brocante à Avernes

Les marchés de producteurs locaux :

- Omerville : 1er dimanche du mois 9h-13h
- Chaussy : 2e dimanche du mois 9h-13h
- Magny-en-Vexin : 3e dimanche du mois 9h-13h
- Genainville : 4e dimanche du mois 9h-12h30

Les marchés hebdomadaires :

- Follainville-Dennemont : mercredi (16h-20h)
- Fontenay-Saint-Père : vendredi (16h30-21h)
- Gargenville : vendredi (8h30-12h30)
- Oinville-sur-Montcient : vendredi (8h-13h)
- Us : samedi (8h-13h)
- Vétheuil : vendredi (8h-13h)

Infos pratiques et modalités d'acquisition sur le site gpseo.fr

État civil

Naissances :

- Maël Dupuy le 8 novembre 2020
- Maddy Baissières le 22 décembre 2020

Décès :

- Custodia Rodrigues Ribeiro le 13 novembre 2020
- Françoise Legrand le 22 janvier 2021
- Sofia Carneiro De Sousa le 29 janvier 2021
- Jean Baptiste Vitry dit « Jojo » le 12 février 2021
- Jean Bravy le 13 février 2021
- Gérard Lefebvre le 1er mars 2021

Enquête pour la création de Tiers-lieux : donnez votre avis !

Parc naturel régional du Vexin français

Le Parc lance une étude afin d'analyser l'opportunité de créer des Tiers-lieux sur le territoire.
Ces lieux « hybrides » permettent de donner une nouvelle vitalité économique et sociale au territoire en proposant des fonctionnalités et des services nouveaux aux professionnels ainsi qu'au grand public.
Votre réponse à ce questionnaire est précieuse car elle nous permettra de mieux cerner les meilleurs services à proposer aux professionnels et aux habitants et aussi d'identifier les initiatives naissantes. La réponse à ce questionnaire ne demande pas plus de 5 minutes.
Retrouvez le questionnaire sur le site du PNR : www.pnr-vexin-francais.fr

Recensement des jeunes

Vous allez avoir 16 ans dans l'année (fille et garçon), pensez à vous faire recenser auprès de la mairie selon le calendrier suivant, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile :

Mois de naissance	Période de recensement
Janvier, février, mars	Avril 2021
Avril, mai, juin	Juillet 2021
Juillet, août, septembre	Octobre 2021
Octobre, novembre, décembre	Janvier 2022

ASCL

« Les trotteurs Lainvillois »

Gymnastique

Bibliothèque

Chorale « Lainville en chœur »

Association Sportive et Culturelle de Lainville

L'ASCL reste mobilisée malgré cette pandémie et les contraintes auxquelles nous sommes tous soumis.
« Les trotteurs Lainvillois » ont rechaussé leurs godillots pour notre première marche de 2021, qui s'est déroulée le dimanche 10 janvier autour de Gaillon -Meulan – Evecquemont – Tessancourt. Quel bonheur de revoir nos marcheurs. Beaucoup (16 personnes) ont répondu oui à l'appel du grand air, ce qui dénote un besoin de se revoir, d'échanger, de bouger, de passer un bon moment ensemble.
La prochaine marche est programmée pour les 11 avril.

Les cours de gymnastique continuent le lundi soir (20h-21h) en visio grâce à la motivation et à l'implication de notre professeur Mme Lefevre Françoise. Ce n'est pas facile de faire cours derrière un écran. Vivement le retour dans la salle polyvalente.

En revanche, pour la chorale et la bibliothèque, tout s'est arrêté.
L'agenda culturel proposé par l'ASCl n'a pas eu un grand succès, et pour cause, les salles de spectacles sont, soit fermées, soit elles reportent les dates. Ainsi, le spectacle de Caroline Vigneaux à la salle J. Brel de Mantes la Ville qui devait se dérouler le 15 mars 2020 a été reporté 2 fois, avant de pouvoir rires aux éclats.

Quelques adhérents se sont positionnés sur le one woman show « vive demain ! » de Michèle Bernier au Cosec des Mureaux le dimanche 21 mars à 18h. Nous espérons tous qu'il soit maintenu (tarif de groupe pour l'ASCL = 21 € au lieu du tarif public à 29 €) : Il reste 1 place !

L'ASCL ne baisse pas les bras. Nous espérons pouvoir tous se revoir dans un avenir très proche.
En attendant, prenez soin de vous et de vos proches, restez vigilants.

Myriam Brasseur

Contact : Mme Brasseur Myriam
brasseur.pierre-laurent@neuf.fr

FC LAINVILLOIS

La nouvelle saison footballistique avait bien débuté pour nos équipes engagées en championnat dans un contexte sanitaire compliqué.
Malgré les contraintes imposées, les interdictions de vestiaires les jours de match et les protections individuelles pour les entraîneurs, les jeunes footballeurs de 7 à 13 ans jouaient avec un très bon état d'esprit et dans une très bonne ambiance.
La saison était bien lancée mais elle a dû être stoppée du fait du nouveau confinement du 30 octobre dernier. L'ensemble des compétitions ainsi que les activités sportives ont été interdits jusqu'au 1er janvier 2021.
Depuis ce début d'année, les conditions sanitaires se sont assouplies pour les activités de plein air.
De ce fait, les footballeurs ne sont autorisés à rejouer que pour des séances d'entraînements.

Ce fut un grand plaisir pour tous les licenciés du club de se retrouver sur le terrain au mois de janvier.
Aucune reprise des compétitions interclub est annoncée mais, pour les catégories U6 à U13, le fait de faire des entraînements, le mercredi après-midi et certains samedis, permet à ces jeunes enfants de refaire une activité sportive, de s'amuser avec leurs camarades autour de l'apprentissage du football et du collectif.

De même, pour la catégorie des vétérans, les entraînements peuvent se faire le dimanche matin à la place du jeudi soir.
Un grand merci aux bénévoles entraîneurs qui m'accompagnent malgré la situation sanitaire et ses contraintes. Continuez de prendre soin de vous et de vos proches !
À très bientôt sur le terrain

Le Président du FC Lainvillois
Patrice VISMES

APE – LES P'TITS LAINVILLOIS

Dans un contexte sanitaire encore trouble, nous tenions à vous souhaiter une belle et douce année 2021 ! Qu'elle nous permette de continuer à faire vivre l'association pour notre école, le cœur de notre village.

L'ensemble de l'équipe de l'APE Les P'tits Lainvillois n'a rien perdu de son énergie positive et continue d'œuvrer pour soutenir financièrement les beaux projets de l'équipe pédagogique.

Depuis septembre, nous avons financé pour 1 785 € de livres, de matériel de manipulation pour l'apprentissage des mathématiques, de différents abonnements pour chaque classe et de matériel créatif. Le protocole sanitaire en place depuis la rentrée a demandé beaucoup d'adaptabilité à toute l'équipe pédagogique ainsi qu'à nos enfants. De ce fait, nous avons financé des amplificateurs de voix pour continuer à dispenser un enseignement dans les meilleures conditions possible.

Encore MERCI à tous de répondre présents à chacune de nos actions !

N'ayant pu, pour des raisons évidentes, maintenir une assemblée générale ouverte comme nous le souhaitions, nous nous sommes réunies en petit comité pour construire 2021. Et ce que l'on peut retenir, c'est que nous ne manquons pas de ressources !

Mars devrait voir revenir la livraison de viennoiseries à domicile le dimanche 14 ainsi que la possibilité de commander vos chocolats de Pâques auprès de nos fidèles partenaires : La Boîte à Chocolats et Jeff de Bruges. Nous déposerons très prochainement les bons de commande dans vos boîtes aux lettres.

Le compte VINTED ouvert au nom de l'APE Les P'tits Lainvillois va renouveler son dressing ! N'hésitez pas à nous contacter pour faire don des jeux/jouets/vêtements d'occasion dont vous n'avez plus l'utilité ! Pour participer, contactez Bérangère par téléphone au 06 33 44 25 19 ou par mail ape-lesptitslainvillois@outlook.fr en indiquant le type d'article, la marque, l'état (n'hésitez pas à joindre des photos). Nous programmerons ensemble une date et un lieu de dépôt de l'objet et notre équipe s'occupera de la mise en vente et de l'expédition au profit de l'association. Lors du rdv de dépôt, nous vous demanderons de porter un masque pour la sécurité de tous.

ATTENTION : nous nous réservons le droit de refuser des dons.

Nous finalisons actuellement d'autres actions festives et covid-compatibles dont nous espérons vous parler très prochainement !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations concernant nos actions :
Téléphone : 06 33 44 25 19
Mail : ape-lesptitslainvillois@outlook.fr
Facebook APE « Les p'tits Lainvillois »
Instagram @lesptitslainvillois

Notre objectif 2021 est de continuer à soutenir les projets pédagogiques et culturels de l'équipe enseignante, ainsi que d'offrir à nos enfants des évènements uniques, à l'image du spectacle de Magie et de la venue du Père Noël au mois de décembre, organisés avec le concours de la mairie.

À très bientôt, prenez soin de vous !

Sophie, Isabelle, Diane, Céline, Christine, Mélanie, Magali, Aline et Bérangère

Josiane Cost : Une figure locale

« Ici on fait l'andouille » ! Les anciens de Lainville se rappellent sans doute de cette expression qui trônait autrefois sur l'enseigne de la charcuterie au 10, rue du Vexin, charcuterie qui appartenait à la famille Cost.

Créée en 1920 par Raymond (ancien maire) reprise par son fils André en 1960, c'est aujourd'hui l'épouse de ce dernier qui nous retrace l'histoire de ce commerce qui jouxtait l'auberge. Josiane Cost a d'ailleurs déjà été mise à l'honneur par la municipalité en 2014 par Stéphane Hazan mais nous voulions de nouveau lui rendre hommage.
Née à Dennemont, elle est arrivée à Lainville en 1954. Elle s'y marie en 1955. Ayant fait des études pour devenir institutrice, elle n'exercera jamais ce métier et va d'abord travailler aux abattoirs de Mantes, en tant qu'aide-comptable. André, lui, est passionné de musique. Il joue principalement de l'accordéon – son instrument de prédilection – et de la trompette. Il aurait aimé se lancer dans cette voie mais papa tient la charcuterie, alors... Josiane va elle aussi s'investir dans le commerce familial qui comprenait alors cinq employés, réputé pour sa fabrication maison d'andouillettes, boudins et autres pâtés. Les Lainvillois les sollicitent pour les fêtes de Noël (ah ! les ballotines de faisans), les communions, les mariages.

Les Cost fournissent également les restaurants du village : l'auberge dont nous avons parlé mais aussi celui de la rue aux Canes qui se situait en face de l'église. Leur boutique devient même parfois un magasin improvisé pour dépanner les clients ! Mais ce n'est pas tout : André fait le marché de Meulan et Josiane celui de Limay ! Une vie bien remplie donc (l'heure de la retraite sonnera en 1993 et la charcuterie fermera définitivement faute de repreneur).
Après la guerre, André a eu envie d'entreprendre, « de faire quelque chose ». Il crée la fanfare de 1946 à 1953 (date de son départ au service militaire) et de 1954 à 1971, la fanfare est mise au repos. Mais en 1972, le maire de l'époque (M. Hervé) leur demande de reprendre cette activité. Certains fidèles reprennent du service et de nouveaux jeunes les rejoignent. Problème : les garçons du village partis sur les routes, les filles, elles, s'ennuient. Josiane a alors l'idée géniale de créer une société de majorettes (poussée par le père de l'une d'entre elles) ! Et comme les Cost ne font jamais les choses à moitié, ils vont se retrouver comme Vice- Présidents de l'Amicale de Fanfare et Majorettes de France (AFMF). Elle avec 67 sociétés de « majo » et lui une quarantaine de musiques. Josiane organise les concours, fabrique les costumes, forme des monitrices pour envoyer dans les différents clubs. Elle pilote le groupe de Lainville composé d'une cinquantaine de filles. Exigeante,

elle les mène à la baguette mais cela leur permettra d'obtenir des prix d'excellence et titres de championnes de France ! Pendant 20 ans, en plus de la charcuterie, le couple animera les fêtes de village aux alentours mais aussi les concours du 1er mai dans les différentes sociétés du Val d'Oise, du Nord, de l'Essonne, de la Beauce, des Yvelines et autres...
En 1995, suite à leur sortie de l'AFMF, Mme Cost a décidé de recréer l'association Twirling Dance Club de France qui se terminera en 2015. Personne n'ayant voulu reprendre la suite !
Il était donc impossible de ne pas parler de cette riche existence consacrée à Lainville et ses habitants dans notre bulletin. C'est chose faite. Encore merci Mme Cost.

Valérie Béjottes

Recette du pâté traditionnel

Pâté de = CANARDS - LAPINS - SANGLIER - CHEVREUILS
FAISANS - ETC .....

Désosser la viande - couper en lamelles de 3 à 4 centimètres de coté - mélanger avec du sel de mer à raison de 10 grammes par livre de viande, et un verre à moutarde de vin blanc sec pour 10 livres de viande.
- Eplucher 2 Beaux oignons - 6 feuilles de laurier sauce pour 10 livres de viande.
- couper les oignons en rondelles de 5 mm d'épaisseur
- Disposer dans une terrine un lit de viande de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, ensuite les rondelles d'oignons et quelques feuilles de laurier, de nouveau un lit de viande et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la viande couvrir d'un torchon, laisser dans un endroit frais (pas forcement au frigo) pendant 48 heures

FABRICATION

Préparer la viande de porc en mélange maigre et gras la même quantité que la viande mise au sel.
- faire tremper la viande de porc 10 minutes à l'eau chaude (PAS BOUILLANTE) - égoutter -
- Hacher le Tout avec les oignons en totalité et une feuille de laurier pour 5 livres de mélange -
- Ajouter le sel à raison de 10 grammes par livre pour uniquement la viande de Porc
- Ajouter du poivre en poudre pour l'ensemble à raison d'une cuillère à soupe à Ras Bord pour 10 livres de l'ensemble = (feuille no 2) →

Ajouter des 5 EPICES - une cuillère à café à ras Bords pour 10 livres de l'ensemble - éventuellement un peu de muscade en poudre ou râpée
- Ajouter un oeuf entier par livre de l'ensemble (Réduit la teneur du gras et lie le Tout)
- Mélanger le tout afin d'obtenir une pâte très homogène pour mettre en terrines ou STERILISER -

Pour cuire en terrine au four considérer une bonne heure et demi tout doucement à partir du début de la cuisson.
- A la sortie du four si on le désire Vider la graisse et remplir la terrine à Ras Bord avec de la gelée préalablement préparée.

ATTENTION : à même température que la terrine - (IMPORTANT) -

STERILISATION

Emplir les bocaux - les laisser reposer 24 heures (afin d'obtenir un maximum de couleur) avant d'effectuer la stérilisation

2 HEURES 15 MINUTES

à partir du début de l'ébullition à 100°

!..... Bon courage .....

!..... Bon Appétit .....

Retrouvez la recette sur notre site internet.

Agence du Soleil levant

Toutes Transactions Immobilières
Location et Gestion

Frédéric **FOUILLET**

FNAIM

22, rue de la Montcient - Hameau de Gaillonnet
(3 km de Meulan)
95450 SERAINCOURT

Tél. 01 34 75 41 07
Fax. 01 34 75 76 07

E.A.D.
Espaces verts
Création - Entretien - Élagage
Tél. : 01 30 99 03 12
36, Grande Rue
78250 Gaillon sur Montcient

MEULAN PEINTURE
Décoration intérieure
Peinture - Ravalement
Revêtement de sol - Sol industriel
Tél. : 01 30 99 24 21 - Fax : 01 34 74 66 39
meupeint@orange.fr / www.meulan-peinture.fr
31, rue de Tessancourt - 78250 Meulan-en-Yvelines

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Chauffe-eau électrique
Chauffage électrique
SARL Entreprise VILLETTE Pascal
6, rue des sources - 78440 Lainville-en-Vexin
Tél. : 01 34 75 33 46
entreprise-villette-pascal@orange.fr

ARTISAN PIZZAÏOLO
présent un soir par semaine sur votre commune
Evitez d'attendre,
commandez vos pizzas par téléphone au
06 78 88 22 75
MY TOURNÉE
Tous les midis du lundi au vendredi
Z.I. de Limay-Porcheville sur le parking de l'entreprise ALPA
Tous les soirs à partir de 18 h 00
Lundi **Lainville** Parking face à la Mairie
Mardi **Auffreville-Brasseuil** Parking de la salle municipale
Jeudi **Gaillon-sur-Montcien** Place de l'Église
Vendredi **Guitrancourt** Place de la Mairie

Groupama
Toujours là pour moi.

Bati Perfect
Entreprise Générale du Bâtiment
Maçonnerie, Construction, Rénovation
Isolation, Placoplâtre, Carrelage
Fondations Spéciales
QUALIBAT
Edgard RAMOS
3, rue St Roch
78130 LES MUREAUX
Port. : 06 07 19 82 74
bati.perfect@icloud.com